

1. *Débitrice:* **Freiburghaus BTP Erguël S.A.**, Rue Francillon 17, 2610 **Saint-Imier**
2. *Echéance de la contestation de l'état de collocation:*
01.07.2004 jusqu'au 20.07.2004
3. *Echéance de la contestation inventaire:* 01.07.2004 jusqu'au 10.07.2004
4. *Remarques:* Pendant la durée de dépôt de l'inventaire, les créanciers peuvent, pour éviter une exclusion, déposer auprès de l'agence soussignée une demande de cession à teneur de l'article 260 LP, concernant les droits reconnus par l'administration de la faillite (art. 47 à 49 OAO). Si pendant la durée du dépôt les décisions de l'administration de la faillite ne donnent lieu à aucune action en contestation, elles seront considérées comme acceptées.
Les documents peuvent être consultés à l'Agence soussignée ainsi que sur rendez-vous à
l'Office régional des Faillites du Jura bernois - Seeland, Rue Neuve 8, 2501 Bienne.

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois-Seeland,
Agence de Courtelary
2608 Courtelary

(00071757)